



Fiche technique N° TB0255
31-01-2022

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et dérivés :**
Plaque de plâtre - Plâtre - Enduits de plâtre
- **Toiles de verre**
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques

THELOVELOURS

Peinture décorative velours pour
 finition soignée

INTERIEUR

10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture décorative velours non lustrable* à base de résine acrylique pour travaux de finition soignée.
Aspect Velours en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTERIEUR

Intérieur : surfaces murales (plaques de plâtre - toiles de verre - anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- *Très grande résistance au lustrage pour le blanc et les teintes pastel; en cas de traces de frottement le passage d'une éponge légèrement humide suivie d'un séchage complet permet de retrouver un mur sans défaut.
- La peinture acquiert toutes ses propriétés de non lustrabilité et lessivabilité après 28 jours de séchage.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Lessivable (classe 1 selon la norme ISO 11998 et NF EN 13 300 (perte d'épaisseur < 5 µm à 200 frottements), propriété obtenue après 28 jours de séchage)
- Bonne adhérence
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Super blanc - Noir
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, rouleau polyester type microliss HD 12, Airless Mark V de Graco ou Airless Wagner Prospray 3.39 filler: buse verte 5/17 ou 5/19, pression 140 bars.
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** **Système à teinte COLORIMIX®** La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1,31 à 1,41 (Densité variable selon les bases).
- **Extrait sec (pondéral) (BTP) :** 56 à 60 %
- **Taux de brillance à 60° :** 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 10 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Pour une meilleure durabilité et résistance, utiliser une sous-couche adaptée au support.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés) :** appliquer en impression notre **SOUS-COUCHE UNIVERSELLE, TECHNIPRIM EVOLUTION** ou **THELOPRIM AQUA** (Ecolabel).
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs et non peints, appliquer 2 couches comme suit :**
 - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
 - 2e couche de peinture non diluée.
- **Sur fonds déjà peints :** appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015